

**RENTRÉE 2023/2024**

**Terminale STMG**

Etablissement Privé d'Enseignement Général, Technologique et  
Professionnel

23, place du petit Martroy – 95300 PONTOISE

Tél : 01.34.20.13.13

LECTURES DE VACANCES – Année 2023/24  
CLASSES DE : Terminale Générale et Technologique

(Choisir et lire au moins 2 œuvres pendant les vacances parmi celles proposées)

Achetez de préférence les éditions proposées car certaines œuvres seront peut-être étudiées ou abordées en classe (elles sont accompagnées d'un \*)

- *Qu'est-ce que la philosophie antique*, Pierre Hadot, éditions Gallimard, collection folio.
- *Apologie de Socrate*, Platon, éditions Hatier, collection classique & CIE philo.
  - *La République*, Platon, éditions de poche Flammarion. \*
- *Lettre à Ménécée*, Epicure, éditions Hatier, collection classique & CIE philo. \*
  - *Le Prince*, Machiavel, éditions Hatier, collection classique & CIE philo.
  - *Discours de la méthode*, Descartes, éditions de poche Flammarion. \*
  - *Méditations métaphysiques*, Descartes, éditions de poche Flammarion. \*
    - *Du contrat social*, Rousseau, éditions de poche Flammarion. \*
- *Qu'est-ce que les Lumières*, Kant, éditions Hatier, collection classique & CIE philo. \*
  - *Généalogie de la morale*, Nietzsche, éditions Nathan.
  - *Cinq leçons sur la psychanalyse*, Freud, éditions de poche payot. \*
  - *L'existentialisme est un humanisme*, Sartre, éditions ellipses.
    - *1984*, Orwell, éditions Gallimard, collection folio. \*
    - *Eichmann à Jérusalem*, Hannah Arendt.
    - *La condition ouvrière*, Simone Weil.
  - *Propos sur le bonheur*, Alain, éditions Gallimard, collection folio.
    - *Cinéphilo*, Pourriol, éditions de poche hachette.

## LISTE DES FOURNITURES – Année 2023/24

### CLASSE DE : Terminale STMG

#### Fournitures communes à toutes les disciplines :

- 1 pochette de 12 crayons de couleur
- 1 stylo plume ou 1 stylo effaçable
- 1 effaceur
- 1 agenda format et modèle classique
- 1 paire de ciseaux
- 4 stylos à bille BIC (de préférence) de couleurs différentes (bleu, noir, rouge, vert)
- 1 tube de colle
- 1 crayon à papier
- 1 règle graduée 20 cms
- 1 gomme
- 2 paquets de copies doubles (A4) grands carreaux perforés
- 2 paquets de copies simples (A4) grands carreaux perforés
- 1 clé USB 8 Go
- 1 calculatrice graphique NUMWORKS

MATIERES OBLIGATOIRES - TRONC COMMUN
--------------------------------------

#### Philosophie :

- 1 cahier 24x32 – 140 pages – grands carreaux
- 1 cahier 24x32 – 120 pages – grands carreaux
- Lot de 12 intercalaires format A4
- 1 paquet de pochettes plastiques perforées
- Blister de marque-pages rigides (ex : Post-it)
- 1 paquet de surligneurs
- 1 pochette de feutres fins type Stabilo – pointe 88

#### Histoire-Géographie – EMC :

- 2 cahiers 21x29,7 – 96 pages – grands carreaux
- 1 protège-documents (lutin) format A4 – 200 vues

#### Mathématiques :

- 1 cahier 21x29,7 à petits carreaux – 96 pages
- 1 protège-documents (lutin) format A4 – 60 vues

#### Droit-Economie :

- 2 cahiers 21x29,7 grands carreaux – 96 pages

#### Mercatique :

- 1 grand classeur souple 4 anneaux
- 1 pochette d'intercalaires
- 1 chemise à rabat en plastique

LANGUES VIVANTES (*2 matières suivies*)

Anglais :

- 1 cahier 21x29,7 – 96 pages – grands carreaux
- 1 dictionnaire de poche bilingue Français/Anglais

Espagnol :

- 1 cahier 24x32 – 96 pages – grands carreaux à couverture plastique
- 1 dictionnaire de poche bilingue Français/Espagnol

Allemand :

- 1 cahier 21x29,7 – 96 pages – grands carreaux à couverture plastique

ENSEIGNEMENT FACULTATIF - OPTIONNEL

Arts plastiques :

- 1 cahier de dessin A5
- 1 crayon à papier HB
- 1 crayon à papier 4B
- 1 crayon à papier 2B
- 1 pochette de 5 tubes de gouache avec les 5 couleurs primaires
- 1 coffret de peinture acrylique en tube : couleurs primaires
- 1 boîte de crayons aquarellables
- 1 boîte de pastels secs
- 1 boîte de fusain tendre
- 1 set de pinceaux fins et épais / brosses

Les cahiers à spirale et les classeurs sont interdits, sauf à la demande du professeur, l'élève devant disposer, pour consultation, de l'ensemble de ses cours précédents

Pensez à coller sur chaque cahier, dictionnaire ou manuel, une étiquette portant le nom et la classe de l'élève.

## LISTE DES CAHIERS D'ACTIVITES - Année 2023/24

### CLASSE DE : Terminale STMG

MATIERES	MANUELS DEMANDES	EDITEUR
<b>MATHEMATIQUES *</b> <i>Uniquement pour les nouveaux élèves</i>	Cahier d'automatismes 1 <sup>re</sup> / Tle serie techno	DELAGRAVE ISBN : 9782206105536
ECONOMIE	Economie Tle STMG Edition 2022	DELAGRAVE ISBN : 9782206310145
ANGLAIS	Plug-in Anglais ETLV 1 <sup>re</sup> / Tle	HACHETTE TECHNIQUE ISBN : 9782016280140
MERCATIQUE	Mercatique Tle STMG	DELAGRAVE ISBN : 9782206310206

\* Reprendre le cahier d'automatismes acheté en classe de 1<sup>ère</sup>

Les autres manuels scolaires sont fournis par l'établissement et distribués à la rentrée.

Prévoir un chèque de caution de 130 € à l'ordre du Lycée Vauban (qui ne sera pas encaissé), que l'élève remettra au moment de la distribution.

## RENTRÉE DES CLASSES – Année scolaire 2023/2024

---

**Lundi 04 septembre 2023 :**  
(Rentrée au 13, rue de la Citadelle à Pontoise)

6 <sup>èmes</sup> : 08 h 30	Sortie à 16 h 00
5 <sup>èmes</sup> : 09 h 30	Sortie à 16 h 00
4 <sup>èmes</sup> : 10 h 30	Sortie à 16 h 00

**Mardi 05 septembre 2023 :**  
(Rentrée au 23, Place du Petit Martroy à Pontoise)

3 <sup>èmes</sup> : 09 h 00	Sortie à 16 h 00
2 <sup>ndes</sup> Générales et 2 <sup>nd</sup> e Pro : 10 h 00	Sortie à 16 h 00
1 <sup>ères</sup> Générales - STMG et Pro: 11 h 00	Sortie à 16 h 00
T <sup>ales</sup> Générales - STMG et Pro: 12 h 00	Sortie à 16 h 00

Les études surveillées du soir débiteront le jeudi 07 septembre 2023 pour les classes de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et le lundi 18 septembre pour les classes de 3<sup>ème</sup>. (Le formulaire d'inscription sera remis à l'élève le jour de la rentrée).

### Réunions de rentrée à l'attention des parents :

6<sup>èmes</sup>, 5<sup>èmes</sup>, 4<sup>èmes</sup> : Mardi 05 septembre à 17h00 (au 13, rue de la Citadelle)

1<sup>ères</sup> Générales, 1<sup>STMG</sup>, T<sup>ales</sup> Générales et T<sup>STMG</sup> : Jeudi 07 septembre à 17h00 (au 23, Place du Petit Martroy).

2<sup>nd</sup>e, 1<sup>ère</sup> et T<sup>ale</sup> Pro Commerce : Lundi 11 septembre à 17h00 (au 23, Place du Petit Martroy)

3<sup>èmes</sup>, 2<sup>ndes</sup> Générales : Mardi 12 septembre à 17h00 (au 23, Place du Petit Martroy).

Un photographe passera dans l'établissement le jeudi 07 septembre afin de réaliser des photos d'identité (format numérique indispensable pour les bulletins scolaires).

L'autorisation du droit à l'image devra donc être impérativement rendue le jour de la rentrée.

L'emploi du temps de la classe sera distribué le jour de la rentrée.

DOCUMENTS A NOUS REMETTRE LE JOUR DE LA RENTRÉE - Année scolaire 2023/2024

---

Les documents seront à remettre au premier appel

*(Dans une enveloppe format 21 × 29,7 portant le nom et la classe de l'élève)*

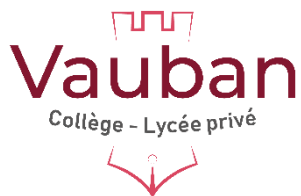
\* Pour TOUS les élèves :

- La fiche de renseignements complétée et signée
- La fiche d'urgence complétée et signée
- La fiche d'autorisations complétée et signée
- L'attestation d'assurance scolaire 2023/24
- La photocopie de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022, pour les familles bénéficiant d'aides financières et/ou faisant une demande de bourse au collège ou au lycée.
- La photocopie de recensement pour tous les élèves nés avant le 31 décembre 2007.

*(La loi n°97-1019 du 28 octobre 1997 modifiée, portant réforme du service national, fait obligation aux jeunes Français de se faire recenser puis de participer à une Journée Défense et Citoyenneté. Les articles L 113-4 et L 114-6 du code du service national prévoient qu'avant l'âge de 25 ans les intéressés ne peuvent s'inscrire à un examen ou à un concours soumis à l'autorité publique que s'ils sont en règle avec la loi).*

\* Pour les NOUVEAUX élèves :

- Les livrets d'évaluations de CM1/CM2 *(pour les élèves entrant en 6<sup>ème</sup> et qui ne nous l'ont pas déjà remis)*
- L'EXEAT de sortie de l'établissement précédent : Impératif dans un délai de deux semaines *(sauf entrée en 6<sup>ème</sup>)*
- Entrée en Terminale : La photocopie du relevé de notes obtenues aux épreuves anticipées de Première *(pour les nouveaux élèves)* + la photocopie du relevé de notes du Bac *(pour les redoublants)*



## PROGRAMME DE L'ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

---

### PREMIER TRIMESTRE (du 11/09/23 au 01/12/23) :

\* SERIE 1 : du lundi 11 septembre au vendredi 10 novembre.  
Remise du relevé de mi-trimestre : vendredi 10 novembre.

\* EXAMEN TRIMESTRIEL :

- Ecrits : Mardi 14 novembre  
Mercredi 15 novembre  
Jeudi 16 novembre  
Vendredi 17 novembre  
Suivant un emploi du temps distribué ultérieurement.

### DEUXIEME TRIMESTRE (du 04/12/23 au 08/03/24) :

\* SERIE 2 : du lundi 04 décembre au vendredi 01 mars.  
Remise du relevé de mi-trimestre : vendredi 01 mars.

\* EXAMEN TRIMESTRIEL :

- Ecrits : Lundi 05 février  
Mardi 06 février  
Mercredi 07 février  
Jeudi 08 février

Suivant le même emploi du temps que celui de l'examen du premier trimestre.

- Oraux n° 1 : (1<sup>ères</sup> de français) :  
Lundi 18 mars  
Mardi 19 mars  
Mercredi 20 mars  
Jeudi 21 mars

\* STAGE EN ENTREPRISE :

Classes de 3<sup>ème</sup> : du lundi 15 janvier au vendredi 19 janvier.



Semaine de l'orientation pour les 3<sup>èmes</sup> et les secondes générales : du lundi 22 janvier au vendredi 26 janvier.

Seconde Générale : du lundi 10 juin au vendredi 14 juin avec la possibilité de prolonger d'une semaine pour les élèves volontaires.

TROISIEME TRIMESTRE (Du 11/03/24 au 24/05/24 pour les classes de 3<sup>ème</sup> + lycéens) :  
(Du 11/03/24 au 03 juin pour les 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>)

\* SERIE 3 : Du lundi 11 mars au vendredi 24 mai pour les classes de 3<sup>ème</sup> et les lycéens

Du 11 mars au 03 juin pour les classes de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>

Les notes apparaîtront sur Pronote puis sur le bulletin trimestriel.

- Oraux n°2 (1<sup>ères</sup> de français) :  
Lundi 03 juin  
Mardi 04 juin  
Mercredi 05 juin  
Jeudi 06 juin

- Oraux des 3<sup>èmes</sup> :  
Vendredi 07 juin  
Lundi 10 juin  
Mardi 11 juin

APPRECIATIONS DES PROFESSEURS :

Elles seront envoyées par la poste fin juin.

REUNIONS DE RENTREE :

- Le mardi 05 septembre (17h00) pour les classes de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> (rue de la citadelle).
- Le jeudi 07 septembre (17h00) pour les classes de 1<sup>ère</sup> Générale, 1<sup>ère</sup> STMG, T<sup>ale</sup> Générale et T<sup>ale</sup> STMG.
- Le mardi 12 septembre (17h00) pour les classes de 3<sup>ème</sup> et 2<sup>nde</sup> Générale.
- Le lundi 11 septembre (17h00) pour les classes de 2<sup>nde</sup> Pro, 1<sup>ère</sup> Pro et T<sup>ale</sup> Pro Commerce.

REUNIONS PARENTS – PROFESSEURS

- 6<sup>ème</sup> 1, 6<sup>ème</sup> 2 et 6<sup>ème</sup> 3 : Samedi 13 janvier (8h30 – 12h30)
- 5<sup>ème</sup> 1, 5<sup>ème</sup> 2 et 5<sup>ème</sup> 3 : Samedi 27 janvier (8h30 – 12h30)
- 4<sup>ème</sup> 1 et 4<sup>ème</sup> 2 : et 4<sup>ème</sup> 3 : Mardi 19 décembre (17h00– 20h00)
- 3<sup>ème</sup> 1 et 3<sup>ème</sup> 2 : Jeudi 11 janvier (17h00– 20h00)
- 2<sup>nde</sup> 1 et 2<sup>nde</sup> 3 : Jeudi 21 décembre (17h00 – 20h00)
- 2<sup>nde</sup> 2, 1<sup>ères</sup> G2 : Jeudi 18 janvier (17h00 – 20h00)
- 1<sup>ères</sup> G1 et 1<sup>ères</sup> STMG : Mardi 16 janvier (17h00 – 20h00)

- Tales Générales et TSTMG : Lundi 18 décembre (17h00 – 20h00)
- T<sup>ale</sup> Professionnelle : Jeudi 08 février (17h00 – 20h00)
- 2<sup>nde</sup> Pro et 1<sup>ère</sup> Pro : Jeudi 01 février (17h00 – 20h00)

#### LES COMPOSITIONS SERONT SUPPRIMEES :

- Du lundi 06 novembre au vendredi 01 décembre.
- Du lundi 29 janvier au vendredi 08 mars.

Les élèves de terminales seront libérés aux heures correspondantes.

#### ETUDES DU SOIR :

Elles débuteront le :

- Jeudi 07 septembre pour les classes de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> 4<sup>ème</sup> et le lundi 18 septembre pour les classes de 3<sup>ème</sup>.

Elles seront supprimées aux dates suivantes :

- Le lundi 18 décembre (Martroy)
- Le jeudi 21 décembre. (Martroy)
- Le mardi 19 décembre (citadelle)
- Le jeudi 11 janvier (Martroy)
- Le mardi 16 janvier (Martroy)
- Le jeudi 18 janvier (Martroy)
- Le jeudi 01 février (Martroy)
- Le jeudi 08 février (Martroy)

#### FIN DES COURS :

! (Sous réserves, l'établissement pouvant être déclaré centre d'examen et les professeurs mobilisés pour participer au déroulement et à la correction des épreuves).

- Classes de 6<sup>ème</sup> à 4<sup>ème</sup> : Mercredi 19 juin après les cours :

(Pour les classes de 3<sup>ème</sup>, les mercredi 12, jeudi 13, vendredi 14 juin seront consacrés à des cours de révisions et de préparation au brevet, suivant un emploi du temps communiqué ultérieurement. Un programme de révision sur quatre semaines sera remis aux élèves le lundi 13 mai).

- Classes de 3<sup>ème</sup> : Mardi 11 juin.
- Classes de 2<sup>ndes</sup> et 1<sup>ère</sup> : Vendredi 07 juin.

Les élèves de Première Générale et STMG viendront après l'arrêt des cours pour achever le programme de français, réviser leurs notions et passer des oraux blancs. Ce programme sera défini et distribué par le professeur la dernière semaine de mai.

- Classes de Terminale : Mardi 04 juin après les cours.

#### VACANCES :

- Vacances de Toussaint : Du vendredi 20 octobre après les cours au lundi 06 novembre au matin.
- Vacances de Noël : Du vendredi 22 décembre après les cours au lundi 08 janvier au matin.
- Vacances d'Hiver : Du vendredi 09 février après les cours au lundi 26 février au matin.
- Vacances de Printemps : Du vendredi 05 avril après les cours au lundi 22 avril au matin.

#### LES CLASSES VAQUERONT :

- Lundi 01 avril
- Mercredi 01 mai
- Du mardi 07 mai après les cours au lundi 13 mai au matin
- Lundi 20 mai

Dans l'éventualité où l'établissement serait déclaré centre d'examen, les classes pourraient être libérées les jours d'épreuves.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

NOM et PRENOM de l'élève : \_\_\_\_\_

CLASSE 2023/2024 : \_\_\_\_\_

NÉ(E) LE : \_\_\_\_\_ À (Ville + CP) : \_\_\_\_\_

ADRESSE POSTALE : \_\_\_\_\_

CP + VILLE : \_\_\_\_\_

TEL PORTABLE de l'élève : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ ADRESSE MAIL : \_\_\_\_\_

RÉGIME :  Demi-pensionnaire OU  Externe

COORDONNÉES DES RESPONSABLES LÉGAUX DE L'ÉLÈVE

NOM et PRÉNOM du responsable légal 1 : (À contacter en priorité) : \_\_\_\_\_

Lien de parenté avec l'élève : \_\_\_\_\_

TEL MOBILE : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_

ADRESSE MAIL : \_\_\_\_\_

ADRESSE POSTALE : \_\_\_\_\_

CP + VILLE : \_\_\_\_\_

PROFESSION : \_\_\_\_\_

NOM et PRÉNOM du responsable légal 2 : \_\_\_\_\_

Lien de parenté avec l'élève : \_\_\_\_\_

TEL MOBILE : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_

ADRESSE MAIL : \_\_\_\_\_

ADRESSE POSTALE : \_\_\_\_\_

CP + VILLE : \_\_\_\_\_

PROFESSION : \_\_\_\_\_

Lien entre les responsables légaux :

Mariés  Pacsés  Vie maritale  Divorcés  Séparés  Célibataire  Veuf (ve)

Autorité parentale :

Conjointe  Mère  Père  Autre

Date :

Signature du responsable légal 1

Signature du responsable légal 2

FICHE D'URGENCE NON CONFIDENTIELLE

NOM et PRENOM de l'élève : \_\_\_\_\_

CLASSE 2023/2024 : \_\_\_\_\_

NÉ(E) LE : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ À (Ville + CP) : \_\_\_\_\_

ADRESSE POSTALE : \_\_\_\_\_

CP + VILLE : \_\_\_\_\_

TEL PORTABLE de l'élève : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ ADRESSE MAIL : \_\_\_\_\_

Numéro de sécurité sociale de l'enfant : \_\_\_\_\_

Responsabilité civile :  OUI  NON

Nom et Adresse de la compagnie d'assurance : \_\_\_\_\_

Nom et adresse du médecin traitant : \_\_\_\_\_

COORDONNÉES des responsables à prévenir en cas d'urgence :

NOM et PRÉNOM du responsable légal 1 : \_\_\_\_\_

Lien de parenté avec l'élève : \_\_\_\_\_

TEL MOBILE : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

NOM et PRÉNOM du responsable légal 2 : \_\_\_\_\_

Lien de parenté avec l'élève : \_\_\_\_\_

TEL MOBILE : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

AUTRE PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

NOM et PRENOM de la personne : \_\_\_\_\_

Lien de parenté : \_\_\_\_\_

TEL MOBILE : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Observations particulières que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitement en cours, PAI, précautions particulières à prendre) :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Je soussigné (e) \_\_\_\_\_ autorise / refuse l'anesthésie de mon enfant au cas où, victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide, il aurait à subir une intervention chirurgicale.

Date :

Signature du responsable légal 1

Signature du responsable légal 2



FICHE D'AUTORISATIONS IMAGE ET SORTIE



(A remplir et signer par les 2 parents en cas d'adresses différentes)

**DROIT A L'IMAGE**

Je soussigné (e), Mme/Mr \_\_\_\_\_, responsable légal 1

et Mme/Mr \_\_\_\_\_, responsable légal 2

de l'élève \_\_\_\_\_

Autorisons notre enfant à participer à toute prise de son ou vues lors de sorties, spectacles, manifestations artistiques, activités, sans limite de temps et de lieu, et acceptons que le résultat (film, photo...) puisse figurer sur le site internet du collège/lycée Vauban ou sur les réseaux sociaux officiels. Nous renonçons à exercer tout recours ou action à l'encontre de l'établissement au titre de la diffusion de l'image de notre enfant.

Refusons expressément que notre enfant participe à toute prise de vue et que son image apparaisse sur le site internet ou les réseaux sociaux de l'Etablissement.

Un photographe interviendra la semaine de la rentrée afin de réaliser des photos d'identité au format numérique, qui seront portées sur les bulletins scolaires et sur Pronote.

Date :

Signature du responsable légal 1

Signature du responsable légal 2

**AUTORISATION DE SORTIE - UNIQUEMENT POUR LES LYCEENS (De la 2<sup>nde</sup> à la Terminale)**

En cas de modifications exceptionnelles d'emploi du temps :

Je soussigné (e), Mme/Mr \_\_\_\_\_, responsable légal 1

et Mme/Mr \_\_\_\_\_, responsable légal 2

Autorisons notre enfant à ne pas rester en étude, en fin de matinée et/ou en fin de journée et être libéré

Souhaitons que notre enfant reste SYSTEMATIQUEMENT en permanence dans l'enceinte du lycée.

Nous attestons avoir pris connaissance du règlement en vigueur et certifions sur l'honneur l'exactitude des informations renseignées ci-dessus et nous nous engageons à signaler tout changement au service scolaire.

Date :

Signature du responsable légal 1

Signature du responsable légal 2